

POUVOIR

Le soussigné, Monsieur Carlos GHOSN, domicilié à Boulogne Billancourt (Hauts de Seine), 13/15, quai Alphonse Le Gallo, agissant en qualité de Président de RENAULT s.a.s., Société par actions simplifiée, au capital de cinq cent trente trois millions neuf cent quarante et un mille cent treize euros (533 941 113 €) ayant son siège social à Boulogne Billancourt (Hauts de Seine), 13/15, quai Alphonse Le Gallo, immatriculée sous le N° 780 129 987 au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre,

Fonction à laquelle il a été renouvelé par le Conseil d'Administration du 30 avril 2010.

En vertu des pouvoirs conférés au Président de RENAULT s.a.s., aux termes de l'article 13 des statuts de la société, adoptés par l'Assemblée Générale Mixte de cette dernière en date du 14 mars 2002 et modifiés par la décision de l'Associé Unique du 28 mars 2002.

Monsieur GHOSN ayant décidé d'opérer un renforcement du management opérationnel de RENAULT, a, par les présentes, constitué pour délégué

Monsieur Carlos TAVARES, Directeur Général Délégué aux Opérations de RENAULT s.a.s, domicilié à Boulogne Billancourt (Hauts de Seine) 13/15, quai Alphonse Le Gallo, en vue d'assurer la direction opérationnelle de RENAULT s.a.s,

Auquel il confère et délègue les pouvoirs les plus étendus en application de l'article 13 des statuts de Renault s.a.s, pour agir en toutes circonstances au nom de RENAULT s.a.s., en qualité de Directeur Général délégué en charge des opérations. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social pour effectuer en France et à l'étranger, tous actes ou opérations d'administration, de gestion, de représentation, d'aliénation, d'acquisition et prendre toutes décisions relatives aux activités ou domaines liés à la gestion opérationnelle et en particulier dans les domaines liés aux métiers du Plan Produit/Programme, du Design, de l'Ingénierie (véhicule, mécanique industrielle), des Achats, de la Fabrication (produit/process), de la Qualité, de l'informatique et des systèmes d'information, du Commerce et de l'Après-vente (vente, après vente et distribution des services et produits – VP, VU, pièces de rechange et accessoires), de la Logistique, de la Communication, Publicité et Marketing.


Aux effets ci-dessus, exercer son autorité à l'égard de toutes les directions et tous les salariés qui prendront part aux missions confiées dans le périmètre défini.

Monsieur Carlos TAVARES déclare accepter expressément les pouvoirs qui lui sont conférés dans les termes ci-dessus.

Fait à Boulogne Billancourt
En deux exemplaires

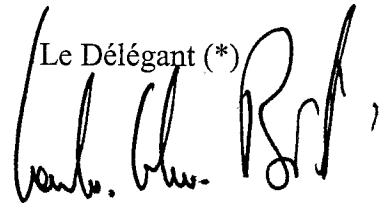
Le 4 juillet 2011

Le Délégué (*)



Carlos TAVARES

Le Déléguant (*)



Carlos GHOSN

(* Faire précéder la signature de la mention
manuscrite « Bon pour acceptation de
délégation »)

(* Faire précéder la signature de la mention
manuscrite « Bon pour délégation »)

COPIE CONFORME

